

Règlement « Coupe d'Hiver »

2 concours : 1 Féminin – 1 Masculin

- Réservé aux licenciés JPR 2022, masculin et féminin.
- Concours en Doublette, avec au moins 1 joueur (ou joueuse) classé promotion en 2022 sur les 2.
- Inscription 10€ par doublette, à l'espace convivialité, **avant le 26/11/2022**, avec n° de téléphone obligatoire.
- Formule « Coupe Davis » : 2 tête à tête – 1 doublette – 2 tête à tête en changeant d'adversaire. Toutes les parties valent 1 point, la 1^{ère} équipe à 3 points est qualifiée.
- Toutes les parties doivent se jouer dans le boulodrome Robert Ramel.
- Compétition par poules.
- Partie à jouer impérativement dans les délais impartis. Voir Tableau des rencontres après tirage au sort, et notez votre résultat à la fin de votre match.
- Lots à partir des quarts de finale.
- En cas de rencontre non jouée à la date butoir, les 2 équipes seront disqualifiées.
- Tous les cas non prévus seront tranchés par le comité.
- **Si des matchs se jouent le jeudi (hors demi et finale), 1 seul jeu par rencontre (suivant affluence).**
- Renseignements complémentaires : Pascal SECARDIN